

# Un bras de fer judiciaire inédit pour les hôtels Salako Clipper Prao

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 janvier 2026



Dans une affaire aux fortes répercussions pour le patrimoine touristique et économique de la Guadeloupe, le sort des trois hôtels emblématiques de la Pointe de la Verdure au Gosier, Salako, Prao et Clipper (en photo ci-dessus) devrait être scellé d'ici une quinzaine de jours, le 16 février, par le tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre.

Cette vente contestée concerne une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, société publique créée par le conseil régional, dont la mission est de structurer le territoire via l'immobilier d'entreprise. Le Parquet, dans une intervention exceptionnelle, demande l'annulation de l'opération. Le ministère public a formé le 5 décembre 2025 une « tierce opposition » - un recours rare - contre l'ordonnance de jugement qui a validé la cession.

L'affaire concerne la liquidation de la Foncière des Caraïbes Guadeloupe, une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, placée en liquidation judiciaire le 11 octobre 2024. Un appel d'offres avait été lancé pour la cession de ses trois hôtels. Quatre propositions étaient parvenues avant la date limite du 3 octobre 2025. C'est lors de l'audience du tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre, le 6 octobre 2025, que le processus a pris une tournure surprenante.

Le 6 octobre, le juge-commissaire Jacky Noc a autorisé une surenchère orale à l'audience, après la clôture officielle des offres écrites. Les candidats ont été entendus séparément, par ordre alphabétique.

Ce mécanisme a placé Jacques Gaddarkhan (GJG Foncière) en première position, confirmant une offre de 6,5 millions d'euros. Patrick Vial-Collet (Karakera / Toubana Hôtel & Spa), intervenant après lui, a ensuite présenté une proposition de 6,6 millions d'euros.

## Proximité et déontologie

La nature orale et séquentielle de cette procédure, dans un cadre judiciaire censé garantir l'égalité de traitement, a suscité l'incompréhension et la colère des concurrents évincés. Le groupe de Jacques Gaddarkhan a immédiatement fait appel, estimant que le principe fondamental d'égalité des chances entre les candidats avait été violé.

Le contexte nourrit les interrogations sur l'impartialité de la procédure : le repreneur désigné, Patrick Vial-Collet, et le juge-commissaire Jacky Noc ont figuré sur la même liste (« La CCI pour tous ») lors des élections consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie en 2021.

# Elections Consulaires

27 octobre au 9 novembre 2021

## La liste LA CCI POUR TOUS

Commerce Industrie Services



MOUEZA Philibert  
Bricolage  
Les Abymes



CHAULET Franck  
Tourisme  
Bouillante



EVRILLUS Edith  
Naturopathe  
Marie-Galante



FADDOUL Badi  
Commerçant  
Pointe-à-Pitre



LEVEILLE Christelle  
Location Auto  
Marie-Galante



VENUTOLO Victor  
Prêt-à-porter  
Jarry - Baie-Mahault



KOURRY Franck  
Commerçant  
Jarry-Baie-Mahault



CHABBAT Xavier  
Cuisiniste  
Jarry - Baie-Mahault



MADI Anthony  
Prêt-à-porter  
Basse-Terre



PELLECUIER Francois  
Commerçant  
Pointe-à-Pitre



FAYEL Jacques  
Commerçant  
Jarry-Baie-Mahault



MARILLAT Kleber  
Commerçant  
Moule



DESPOINTES Martin  
Alimentation  
Les Abymes



VIVIES Guillaume  
Matériaux de construction  
Petit-Bourg



BLANDIN Bruno  
Matériel électrique  
Jarry-Baie-Mahault



ROCH-JABÈS Murielle  
Orthopédie  
Baie-Mahault



VAITILINGON Camille  
BTP  
Jarry-Baie-Mahault



APPATORE Kevin  
BTP  
Jarry-Baie-Mahault



MOULIN Ary  
BTP  
Les Abymes



DEBY Johan  
Travaux Publics  
Petit-Canal



NOC Jacky  
Agroalimentaire  
Jarry-Baie-Mahault



TONTON Frédéric  
Marin-Pêcheur  
Désirade



CLAVERIE CASTETNAU Michel  
Industrie de la canne  
Grand-Bourg



CALLARD Harry  
Industrie du rhum  
Basse-Terre



LE METAYER Pascal  
Tourisme  
Basse-Terre



LOUIS Christophe  
Ingénierie financière  
Jarry - Baie-Mahault



ROMANOS Thierry  
Tourisme  
Le Gosier



LESUEUR Denis  
Automobile  
Jarry-Baie-Mahault



ARNOUX David  
Location Auto  
Jarry-Baie-Mahault



BOUCARD Christelle  
Ingénierie d'entreprises  
Petit-Bourg



ANSELME Laure  
Conseil aux Entreprises  
Trois-Rivières



DOQUET Vanessa  
Transitaire  
Baie-Mahault



LOUISOR Patrick  
Transport  
Trois Rivières



SANCHEZ Karine  
Communication  
Jarry-Baie-Mahault



LACOUR Frédéric  
Assurances  
Jarry-Baie-Mahault



SALLOUM Mickael  
Automobile  
Basse-Terre



MARTIN François-Xavier  
Expert comptable  
Jarry-Baie-Mahault



NAINAN Rudy  
Restauration  
Saint-François



Morvan Tony  
Nettoyage industriel  
Les Abymes



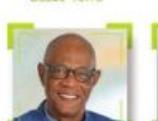
KOURRY ERIC  
Aviation  
Sainte-Anne



ANDRE Myriam  
Nettoyage industriel  
Baie-Mahault



MONPIERRE Barbara  
Poste Banque Assurances  
Pointe-à-Pitre



SAINTE-LUCE Pierre  
Médecine  
Bouillante



VIAL-COLLET Patrick  
Tourisme  
Sainte-Anne

Ensemble, Relevons Le Défi !



f 0690 34 46 87 [www.laccipourtous.com](http://www.laccipourtous.com)

La liste « La CCI pour tous » aux élections de 2021, lien entre le juge-commissaire Jacky Noc et le repreneur Patrick Vial-Collet, dans l'affaire de la reprise au tribunal des hôtels Salako Clipper Prao.

Parmi tous les mandats à la Chambre de Commerce, celui de juge au

tribunal de commerce est souvent considéré comme le plus important. Dans les coulisses du monde économique, on murmure même que « *c'est là qu'on voit passer les bons dossiers* ». Cette proximité, dans un tel contexte, aurait pu amener le magistrat à se retirer du dossier si son impartialité pouvait sembler compromise.

L'audience sur le fond s'est tenue le 12 janvier dernier. La décision du 16 février dira si le tribunal donne raison au Parquet, et si la vente sera annulée et le dossier renvoyé aux offres initiales.